



ÉCOLE PRIMAIRE
SAINT-JEAN-BOSCO

Conseil d'établissement (CÉ)

Procès-verbal

Date : Mercredi 21 février 2024

Heure : 18h15

Endroit : Salon du personnel

Participants

Nom	Rôle	Présent.e	Absent.e
Stéphanie Ayotte	Membre parent	x	
Jocelyn Blondin	Représentant communauté		x
Alain Charlebois	Membre parent et représentant substitut au comité de parents du CSSPO	X	
Olivier Dzomo	Membre parent, substitut		x
Mélisa Ferreira	Membre parent	x	
Ariane Gagné-Frégeau	Membre parent et représentante au comité de parents du CSSPO	x	
Catherine Gangloff	Représentante au comité EHDAA du CSSPO		x
Geneviève Groulx	Représentante au comité EHDAA du CSSPO		x
Mélanie Hall	Directrice	x	
Imane Houzir	Membre parent, substitut		x
Andrée Larivière	Membre personnel enseignant	x	
Maja Matekalo	Membre personnel soutien, technicienne SDG	x	
Émilie Turcotte	Membre parent	x	
Mélanie Basinet	Direction adjointe	x	
Carole Lalande	Membre enseignant		x
Carole Migneault	Technicienne en éducation spécialisée		x
Jaëlle Normand-Marleau	Membre enseignant	x	

1. Présences et vérification du quorum

La présidente Mélisa Ferreira vérifie le quorum et ouvre la séance à 18h21.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 21 février 2024

On propose deux ajouts

1. Ajout du point 6.5 Approbation des campagnes de financement du groupe 073
2. Ajout du point 6.6 Demande de bourse proposée par Ariane Gagné-Frégeau, finalement ce point sera discuté dans la section information et reviendra au prochain CÉ pour une demande d'approbation
3. Ajout du point 6.6 Approbation des cours de musique de Maryse Courchesne pour septembre 2024
4. Emilie Turcotte propose d'ajouter dans Varia : les cours de musique donnés à l'école, retour sur les propos/contenu par le public

Proposé par : Maya Matekalo Appuyé par Mélisa Ferreira

Adopté à l'unanimité
Résolution 2023.11.15-1

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 15 novembre 2023

Mme Mélisa Ferreira demande si les personnes l'ont lu et demande l'adoption du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2023

Mme Emilie Turcotte mentionne 2 coquilles qui seront corrigées dans le procès-verbal

1. Au point 4.2 il y a un manquement du mot si à la fin de la phrase débutant par : Proposer des locaux fixes
2. Au point 7.4, il manque le nom de famille de Mme Stéphanie Ayotte au procès-verbal

Mme Stéphanie Ayotte parle du 6000 \$ n'avaient pas trop compris pour la demande de financement mentionné lors de la dernière rencontre car elle était absente. Mme Hall mentionne que se serait la partie de l'école à déboursier pour le projet de classe nature avec la demande de subvention. Mme Ayotte comprend bien.

L'approbation du procès-verbal est proposée par Emilie Turcotte, appuyé par Andrée Larivière
Adopté à l'unanimité.

3.1 Suivis au procès-verbal du 15 novembre 2023

Un suivi est fait par Mme Mélanie Hall en lien avec la nouvelle règle ajoutée au Code de vie avec concernant le port du cellulaire en classe. Mme Hall nous fait part qu'il sera mentionné les sanctions en lien avec cette nouvelle règle dans le nouveau Code de vie de l'école nouvellement mis à jour dans la section qui traite des sanctions relatives à un manquement au Code de vie.

Proposé par Ariane Frejeau, appuyé par Mélisa Ferreira
Adopté à l'unanimité

4. Période d'intervention du public

Aucun courriel du public n'a été reçu

5. Mot de la direction

Mme Mélanie Hall mentionne qu'elle est très fière de son équipe de travail et de sa mobilisation au retour de la grève. Il était palpable de sentir la fierté des élèves et le cœur des enseignants au travail dans les premiers jours de retour à l'école. Il est relaté que le sentiment d'appartenance des enseignants est très présent dans l'école. Mme Hall aimerait souligner que Mme Carole et Mme Jaelle qui ont fait une planification interdisciplinaire sous le thème de Harry Potter pour l'ensemble des matières couvertes pour leurs élèves. Elle mentionne que cet effort apporte une lucidité à travers toutes les matières et elle félicite leur travail. Mme Hall félicite Mme Mélanie Bazinet d'avoir mis sur pied et redémarrer l'OPP. Mme Ariane Fréjeau félicite Mme Mélanie Bazinet pour avoir dynamisé et mis à jour l'information envers l'école destinée au parent sur le site internet de l'école.

6. Décisions

6.1 Approbation des sorties culturelles/éducatives à l'extérieur:

Approbation de la sortie au Salon de livre classe 072 ainsi que pour le 3e cycle au complet qui avait été approuvé par courriel avant le CÉ de ce soir.

Pièce de théâtre pour le 2e cycle qui avait été approuvée par courriel par le CÉ.

Spectacle de magie pour le 3e cycle qui avait été approuvé par courriel par le CÉ.

Demande des enseignants de la 6e année pour faire approuver une sortie à la Ronde pour les 6e année pour le 17 juin 2024 étant donné l'annulation du voyage à Toronto. Les élèves de 5e année de la classe jumelée demeureront à l'école pendant cette sortie. Des frais de 135 \$ par enfant seront demandés aux parents pour ladite sortie. Il sera possible de proposer des activités de financement ou des arrangements pour les parents pour lesquels il serait difficile de défrayer le coût de la sortie. Les frais d'autobus à eux seuls sont près de 5000\$. Mme Hall fait la lecture de la planification des activités pour les finissants incluse dans ce coût soit : une nuit à l'école, 4 repas, l'aller-retour à Montréal en autobus ainsi que le coût d'entrée à la Ronde. Le CÉ trouve que la proposition est raisonnable compte tenu de l'ensemble des activités offertes.

Proposé par Andrée Larivière, approuvé par Maya Matekalo
Adopté à l'unanimité

Résolution 2024.02.1

Une courte mention de Mme Hall est faite à l'effet que les sorties culturelles et éducatives seront maintenues malgré le plan de rattrapage étant donné leur intérêt pédagogique. Cependant, les sorties ludiques seront gardées en réserve dans le contexte actuel à l'exception des activités visant les finissants.

6.2 Approbation de la grille-matière 24-25:

1. Présentation de la grille-matière par Mme Mélanie Hall pour le préscolaire, le 1er, 2e et 3e cycle
Des explications sont fournies sur le choix de placer la période 0,5 supplémentaire pour chaque niveau :
0,5 classe PANDA est donnée en anglais
Classe TSA 0,5 donnée en musique
Préscolaire n'ont pas de 0,5 supplémentaire

Lorsqu'on compte toutes les heures des spécialistes 37 heures et consacré en éducation physique, 19 hrs en musique et 19hrs en anglais

Proposé par Maya

Maketalo, appuyé par Jaelle Normand Marleau

Résolution 2024.02.2

6.3 Approbation du paiement, par le fond à destination spéciale, pour le remplacement des filets d'araignées de trois structures extérieures

Mme Mélanie Hall présente le document ci-joint traitant des coûts engendrés par le remplacement des filets d'araignées présents dans les structures extérieures de la cour d'école. Sans remplacement de ses filets, les structures seront inutilisables à l'été/printemps 2024 pour les élèves. Il est proposé que le montant de : 11 656,15\$ soit prit au sein du fond à destination spécial. Le CÉ accepte la proposition pour permettre aux enfants de bien jouer dans la cour ce printemps.

Mme Ariane Fréreau relate les autres dépenses accordées au sein du fond à destination spéciale et on fait foi que le solde du compte n'est pas dans le négatif avec ces dépenses.

Proposé par Maya Maketalo et approuvé par : Stéphanie Ayotte
Adopté à l'unanimité

Résolution 2024.02.03

6.4 Approbation de campagnes de financement pour amasser des fonds en prévision de la réalisation d'une classe nature

Mme Hall présente un tableau comparatif ci-joint présentant les différentes campagnes de financement offertes ainsi que leurs avantages.

- École enracinée est beaucoup aimé, rendement moins grand, mais valeurs intéressantes
- Rochef : date limite 1er mars 2024 est un peu serré
- Perfection présente une variété de choix de produits, intéressant
- Recette en pots : intéressant qu'une partie des profits est remise à une banque alimentaire
- Maître saucissier, intérêt aussi
- Épicure, moins intéressant selon la discussion

Il est proposé par Mme Mélanie Bazinet les campagnes suivantes dans l'ordre suivant :

- Perfection nov 2024
- Saucissier mai 2024
- École enracinée mars 2024

Le CÉ est d'accord

Les fonds serviront à subventionner l'éventuelle classe nature et le projet cour d'école

Proposition par : Jaelle Normand Marleau, Approuvé par : Maja Maketalo
Adopté à l'unanimité

Résolution 2024.02.4

6.5 Campagne de financement classe 073

La classe 073 propose comme l'an passé de faire une campagne de financement de vente de muffins
Le coût serait de 2 \$ l'unité X 3mois et aiderait à financer du matériel de classe et des sorties du groupe.

On soulève le prix à l'unité qui serait un peu cher vs profit

On soulève aussi que l'objectif de financement n'est pas bien énoncé

On retourne donc la question vers la classe afin qu'elle précise les dépenses qui seraient engendrées et leur coût vs la campagne de financement pour donner une meilleure idée à savoir si le prix des muffins est juste.

Un vote par courriel serait par la suite possible selon les informations reçues.

Aucune résolution ou proposition/approbation nécessaire, suivi à faire au prochain CÉ.

6.6 Approbation vs les cours de musique de Mme Maryse Courchesne/automne 2024

Il est proposé par Mme Ferreira de reprendre les cours de musique en parascolaire de l'école de musique Maryse Courchesne en septembre 2024. Les cours seront à l'essai pour 3 mois et une réévaluation du service sera faite par la suite en novembre pour voir si maintenu pour Janvier 2025. Mme Courchesne devra respecter que les conditions demandées par l'école soient d'améliorer la communication et la circulation des parents dans l'école, de respecter les locaux dédiés avec des horaires préétablis et d'assurer une présence de son école sur place par un membre de son personnel pour favoriser de meilleurs déplacements sécuritaires des élèves inscrits après les heures de classe.

VOTE du CÉ
POUR 5
CONTRE 1
Abstention 2

Proposé par Alain Charlebois, appuyé par Ariane Frégeau

Résolution 2024.02.5

7. Information ou discussions et consultations

7.1 Suivi du plan de rattrapage : Mme Hall parle du retour des périodes On bouge pour tous les groupes

7.1.1 Soutien pédagogique et tutorat :

Ces mesures ont été mises en place suite à la grève. Mme Hall explique la différence entre le projet de tutorat versus la mesure d'aide projet aide à la classe » Mme Hall explique les différences entre les deux mesures et mentionnent que le personnel enseignant a été consulté quant au déploiement de ses mesures dans leur classe. Les choix de mesures ont été fait en fonction des demandes des enseignants visés et selon leur préférence. Du personnel de support suppléant ou anciens retraités ont été contactés pour faire partie de l'équipe pour cette mesure.

Mme Hall présente un tableau faisant foi du nombre d'heures attribuées en fonction des besoins qui ont été évalués.

Ce tableau est nommé : MODALITÉS DES MESURES DE RATRAPAGE et présente des choix comme le 2e pallier, la libération des enseignants pour venir en aide à leur collègue, des ateliers le soir pour développer des habiletés sociales ou du tutorat volontaire rémunéré pour les enseignants de 3-4-5-6e année (total de 64 élèves) et/ou un service de francisation augmenté pour certains élèves ciblés.

Il est proposé par Mélisa Fereira un ajout de 15 min à la réunion, approuvé par Emilie Turcotte

7.1.2 Sorties éducatives versus ludiques : discuté plus haut

7.2 Utilisation exclusive du français :

Un rappel de la CSSPO et de l'Office de la langue française est fait aux écoles pour les sensibiliser à maintenir un affichage et une communication en français écrit et verbal en tout temps auprès du personnel, des élèves et des parents. La dernière visite avait été faite en 2015.

7.3 Éclipse solaire du 8 avril 2024 –

Devient une pédagogie, mais le service de garde serait probablement ouvert et les enfants joueront à l'intérieur au moment de l'éclipse. La journée du 12 janvier 2024 sera alors un jour d'école. Le 19 avril reste une pédagogie flottante.

7.4 Suivi inscription préscolaire – 44 inscriptions à maintenant

7.5 Cantine pour tous –

Le projet Cantine pour tous est présenté à titre informatif par Mme Mélanie Bazinet C'est un nouveau projet dans la région qui permettrait la mise en place de repas chauds à l'école pour lesquels le parent peut déboursier ce qu'il peut et favoriserait une alimentation saine et accessible chez les élèves. Le CÉ est intéressé à prendre de l'information et l'apporter lors de la prochaine réunion.

7.6 Travaux été 2024

Mme Mélanie Hall nous mentionne qu'à l'état 2024 il y aura abatage de l'arbre en façade de l'école pour permettre de le libérer de la canalisation qui est compromise par ses racines. L'entrée de l'école se verra installer un vestibule coupe-feu.

7.7 Mise à jour du fond à destination spéciale

Le tableau de mise à jour du fond à destination spéciale est présenté voir document joint)

7.8 Organismes parents participatifs

L'organisation du Carnaval de Bosco a permis la remise en place de l'OPP par Mme Mélanie Bazinet. On la remercie pour les efforts mis en ce sens.

7.9 Consultation auprès des élèves par le CÉ :

Mme Mélisa Ferreira propose que les élèves de l'école soient consultés sur un sujet tel que le proposé les nouvelles règles en vigueur pour le CÉ. Le CÉ doit réfléchir à une proposition de sujet de consultation et des modalités de consultation avant la prochaine réunion et le proposer lors de celle-ci.

Ariane Frégeau propose l'ajout de 15 minutes à la réunion, approuvé par Mélisa Ferreira

8.0 Mot de la technicienne en service de garde

Mme Maja Maketalo parle des inscriptions le mois de mars pour l'an prochain 2024-2025 vont bon train. Que le service de garde sera fermé pour la relâche et que les dernières journées pédagogiques se sont bien passées.

9. Mot des membres du personnel

Tout le monde était content du retour, ce fut cependant des derniers mois chargés avec le déplacement des rencontres de parents.

10. Varia

Proposé par Ariane Frégeau l'ORGANISME CIEL : Organisme qui aborde de façon nuancée et participative le numérique, usage consciencieux des technologies. Mme Frégeau se demande si la participation de cet organisme avec ses activités dans l'école serait bénéfique. L'école mentionne qu'un autre organisme similaire est déjà venu traiter de ce sujet il y a quelques semaines. Ce serait donc un dédoublement de services.

Apporté par Ariane Frégeau : Elle propose de faire une demande de bourse pour la mobilité durable/Bourse Trottier et se demande si pourrait être pertinent pour achat de vélo pour des élèves qui n'en aurait pas les moyens. On se demande si facile à réaliser et pertinence ? À suivre....

Mme Emilie Turcotte discute d'un point apporté par les élèves concernant les cours de musique donnés à l'école à l'effet que les élèves ne manipulent jamais les instruments de musique. Mme Hall dit qu'elle portera une attention à ce sujet dans les prochains mois et reviendra au CÉ.

Levée de l'assemblée 21h07

11.0 Mot du représentant au comité de parents

Mme Ariane Frégeau a fait parvenir aux membres du CÉ par courriel les comptes rendus des dernières réunions du Comité de parents ainsi que les sujets abordés et interpelle les parents qui auraient des questions à lui adresser. Elle fait aussi parvenir par courriel une présentation PowerPoint sur les aides technologiques.

12.0 Mot du représentant au comité EHDAA du CSSPO (Catherine Gangloff et Geneviève Groulx)

La membre du comité EHDAA n'est pas présente. Mme Gangloff fera parvenir à la direction et aux membres du CÉ un résumé des éléments discutés durant la dernière réunion.

Procès-verbal rédigé par : Emilie Turcotte

Président.e du Conseil d'établissement

Directrice de l'école St-Jean Bosco

Vice-président.e du Conseil d'établissement